

DÉPARTEMENT  
TARN ET GARONNE

RÉPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE DE MOISSAC

ARRONDISSEMENT  
DE  
CASTELSARRASIN

EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE VINGT LE 18 juin (18/06/2020)

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 12 juin, sous la présidence de Monsieur HENRYOT Jean-Michel, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

**ÉTAIENT PRESENTS:**

M. Jean-Michel HENRYOT, **Maire**,

Mme Colette ROLLET, Mme Christine HEMERY, Mme Maïté GARRIGUES, M. Michel CASSIGNOL, M. Jean-Luc HENRYOT, Mme Muriel VALETTE, M. Pierre FONTANIE, M. Jérôme VALETTE, **Adjoints**,

M. Robert GOZZO, Mme Eliette DELMAS, Mme Fabienne MAERTEN, M. Jean-Luc GARRIGUES, Mme Marie CASTRO, Mme Valérie CLARMONT, Mme Christine FANFELLE, M. Franck BOUSQUET, **Conseillers Municipaux**,

**ÉTAIENT REPRESENTES :**

Mme Maryse BAULU (représentée par Madame Christine HEMERY), **Adjoint**,

M. Gérard CAYLA (représenté par Monsieur Jean-Luc GARRIGUES), Mme Anne-Marie SAURY (représentée par Madame Eliette DELMAS), M. Maurice ANDRAL (représenté par Monsieur Jean-Luc HENRYOT), Mme Fabienne GASC (représentée par Madame Maïté GARRIGUES), Mme Sabine AUGÉ (représentée par Madame Muriel VALETTE), Mme Sandrine PIAROU (représentée par Monsieur Michel CASSIGNOL), M. Pierre GUILLAMAT (représenté par Madame Marie CASTRO), M. Gilles BENECH (représenté par Madame Valérie CLARMONT), M. Gérard VALLES (représenté par Madame Christine FANFELLE), **Conseillers Municipaux**.

**ÉTAIENT ABSENTS :**

M. Fernand RODRIGUEZ, M. Aïzen ABOUA, Mme Marie-Claude DULAC, M. Patrice CHARLES, **Conseillers Municipaux**.

**ÉTAIENT EXCUSES :**

Mme Pierrette ESQUIEU, M. Daniel CALVI, **Conseillers Municipaux**.

Monsieur GARRIGUES est nommé secrétaire de séance.

36 – 18 juin 2020

**36. Travaux de restauration de la toiture du clocher de l'Abbaye  
Saint Pierre – demande de subventions**

Rapporteur : Mme VALETTE.

**VU** le rapport de Monsieur le Maire proposant :

- ✓ d'approuver ces travaux de restauration de la toiture du clocher de l'abbatiale pour un montant d'opération prévisionnel estimé à 116 500€ HT (139 800 € TTC),
- ✓ d'adopter le plan de financement de l'opération,

- ✓ D'autoriser Monsieur le Maire à solliciter les aides les plus hautes possibles auprès de l'Etat (Ministère de la Culture), la Région Occitanie et du Département du Tarn et Garonne.

**Le Conseil Municipal,  
Après en avoir délibéré,  
A l'unanimité,**

**APPROUVE** ces travaux de Travaux de restauration de la toiture du clocher de l'abbatiale pour un montant prévisionnel estimé à 116 500€ HT (139 800 € TTC),

**ADOpte** le plan de financement comme suit :

Travaux de restauration de la toiture du clocher de l'abbatiale	Taux	Montant en €HT
État (DRAC)	40 %	46 600
Département de Tarn et Garonne	20 %	23 300
Région Occitanie	20 %	23 300
Commune	20 %	23 300
<b>Total</b>		<b>116 500</b>

**SOLLICITE** l'autorisation de pré financer l'opération,

**AUTORISE** Monsieur le Maire à solliciter les aides les plus hautes possibles auprès de l'Etat (Ministère de la Culture), la Région Occitanie et du Département du Tarn et Garonne.

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à cette opération.

Pour copie conforme  
Moissac le 19 juin 2020

Le Maire,



Jean-Michel HENRYOT

Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal de TOULOUSE dans un délai de 2 mois à compter  
De la transmission en préfecture le :  
De sa publication et/ou notification le :